

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**N° F 18/2023**

Budget FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R), ligne : **60551000**

### **ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES.**

1. *Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)* a obtenu dans le cadre de son budget 2023 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés d'**acquisition de Consommables Informatiques**.

2. **Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R) sollicite** des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour : **Acquisition de Consommables informatiques**.

Le marché sera passé sur **prix unitaires**.

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, seront livrées en **un (01) Lot unique**

Lot	DESIGNATION	DELAI DE LIVRAISON MAXIMAL
Unique	Acquisition de consommables informatiques	7 jours après émission du bon de commande

**NB : les demandes de livraison feront l'objet de bon de commande au fur et à mesure que le FER sollicitera l'attributaire.**

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Juridique, Département des Marchés ; Tél : 27 22 54 86 00 / P 2336 dans les bureaux annexes du FER sis aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ) ; 04 BP 3089 Abidjan 04 **de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes Temps Universel, les jours ouvrables.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont : capacité technique et financière, avoir exécuté des marchés similaires ; capacité administrative et juridique : Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats peuvent **consulter gratuitement** le Dossier d'Appel d'Offres ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après : Bureaux annexes du FER sis aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ) de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes Temps Universel, les jours ouvrables **contre un paiement forfaitaire non remboursable de la somme de trente mille (30 000) F CFA.**

7. Les offres seront déposées au plus tard le 17/04/2023 à 9 heures 30 minutes, Temps Universel dans **la salle de réunion des bureaux annexes du FER sise aux Deux Plateaux-**

**Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ).** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 17/04/2023 à 10 heures 00 minute Temps Universel à l'adresse ci-après : **la salle de réunion des bureaux annexes du FER sise aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ).**

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

**Lot unique : Un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA**

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **120** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

La garantie d'offres doit demeurer valide trente (30) jours après le délai de validité de l'offre soit, 120 jours + 30 jours = 150 jours.

10. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, **Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)** la notifiera au soumissionnaire retenu, informera les autres soumissionnaires du rejet de leurs offres et publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.

11. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais du titulaire.

12. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des marchés publics.